



CHEF DE DÉLÉGATION RÉGIONALE COMPÉTITIONS ET ÉVÉNEMENTS

Description de poste

Le chef de délégation régionale, communément appelé délégué régional, est une personne choisie pour représenter bénévolement Soccer Estrie à titre d'accompagnateur d'une équipe de l'Estrie ou représentant bénévolement Soccer Estrie à un événement se déroulant dans la province ou ailleurs au Canada.

Véhiculant l'image de Soccer Estrie, le délégué a de lourdes responsabilités qui exigent tact et discernement. Il est choisi par la Direction générale de l'organisme ou son conseil d'administration.

Le délégué régional sera essentiellement responsable de l'image globale laissée par l'équipe, et Soccer Estrie, au cours de ses déplacements dans les différents événements couverts.

Qualifications générales exigées

- Grande aisance de communication en français (en anglais, si à l'extérieur du Québec).
- Propriétaire d'un permis de conduire et d'un véhicule.
- Sens accru des responsabilités.
- Diplomatie très développée.
- Grande autonomie et débrouillardise.
- Entregent.
- Facilité à travailler sous pression (trouver des solutions rapides).
- Disponibilité complète pour l'ensemble de la compétition ou de l'événement couvert.
- Connaissances en relations de presse (communiqué de presse, entrevue...) [un atout].
- Connaissances du fonctionnement du soccer québécois et de la Fédération de soccer du Québec [un atout].

Types de tâches pouvant être accomplies par le délégué régional

- *Lien avec la Fédération de soccer du Québec et le comité organisateur local :*

Le délégué sera amené à entretenir les liens unissant Soccer Estrie à l'entité provinciale responsable du soccer au Québec, la Fédération de soccer du Québec communément appelée Soccer Québec, et le comité organisateur local de la compétition ou de l'événement. Par conséquent, le représentant de Soccer Estrie devra tisser des relations positives et cordiales avec tout représentant de Soccer Québec et du comité organisateur. Le délégué prendra l'initiative de se présenter auprès des intervenants appropriés et des autres associations régionales présentes à l'événement, lorsque le moment sera propice. Également, le délégué développera le réflexe de s'informer régulièrement auprès de Soccer Québec pour toute question concernant le déroulement de la compétition ou de l'événement couvert.

- *Représentation et diffusion de l'image de la région :*

De par ses fonctions, le délégué sera le porte-étendard de l'image véhiculée par la région à l'extérieur. De ce fait, il devra avoir un comportement exemplaire en tout temps en étant, notamment, poli, avenant et respectueux envers toute personne rencontrée (partenaires, membres de la délégation, parents, accompagnateurs, bénévoles, membres du public, etc.). De plus, le chef de délégation portera fièrement les couleurs de Soccer Estrie en s'habillant de façon convenable avec les vêtements offerts gracieusement par l'organisation.

Aussi, il s'assurera que le groupe accompagné se comporte selon les valeurs endossées par la région. Il devra, le cas échéant, signaler aux membres de la délégation estrienne les comportements acceptables à poser. De plus, le délégué aura la responsabilité de rapporter à la Direction générale de Soccer Estrie tout écart de conduite par l'un des membres de sa délégation; au besoin et sous recommandation de la Direction générale, il aura la responsabilité d'expulser et de s'assurer du retour adéquat du membre fautif de la délégation.

- *Relations de presse :*

Afin de maximiser l'image de Soccer Estrie auprès des médias, le délégué sera appelé à effectuer des relations de presse, en totalité ou en partie. En accord avec la Direction générale et le conseiller aux communications, le délégué pourra rédiger les communiqués de presse, répondre aux entrevues médiatiques, entretenir un contact constant avec les médias régionaux couvrant la compétition ou l'événement, récolter tous les résultats et les faits importants de la délégation de l'Estrie, assurer un suivi (revue de presse) des retombées médiatiques de la région, et autres selon les besoins spécifiques exprimés par Soccer Estrie.

De plus, il peut arriver que le chef de délégation soit mandaté par Soccer Estrie pour s'occuper entièrement ou en partie, et ce, pour la durée complète ou en partie de la compétition ou de l'événement, des réseaux sociaux. Par conséquent, le délégué aura accès aux comptes de Soccer Estrie sur ses plateformes sociales afin d'alimenter en textes et en images lesdits comptes. Il s'assurera de mettre à jour les réseaux sociaux, de répondre aux questions/commentaires, de rediriger les internautes vers les bonnes ressources (le cas échéant), et ce, régulièrement avant, pendant et après la compétition ou l'événement couvert. Le chef de délégation devra faire preuve de jugement quant aux commentaires et aux photos diffusés sur les plateformes de Soccer Estrie.

- *Suivi avec Soccer Estrie :*

Pour assurer aux membres absents du comité exécutif de Soccer Estrie un suivi adéquat de la compétition ou de l'événement, le délégué devra régulièrement, ou à la demande de la Direction générale, effectuer un suivi du déroulement de l'activité. Concrètement, le délégué s'assurera, notamment, mais non exclusivement, de connaître l'état (physique et psychologique) du groupe, connaître les résultats de la région, d'être informé de toute problématique vécue au sein du groupe accompagné, de connaître l'horaire de la journée et des jours suivants pour la région.

Également, comme le chef de délégation sera le contact privilégié de Soccer Estrie sur place, il peut arriver qu'il doive préparer l'arrivée des membres de Soccer Estrie (membres du c.a. ou du comité exécutif, de la Direction générale ou du personnel). Dans ce cas, le délégué s'assurera d'avoir en main tous les éléments nécessaires au bon accueil des représentants officiels de Soccer Estrie (carte

d'accréditation, horaire des compétitions, plan des lieux, liste des dignitaires à rencontrer, etc.). Il aura également pris soin d'informer le comité organisateur local et les membres de Soccer Québec de l'arrivée imminente de représentants de Soccer Estrie. Il peut, en plus, être désigné pour accomplir d'autres tâches spécifiques à la demande de la Direction générale (p. ex. réservation de chambres d'hôtel, recherche de restaurants à proximité, etc.).

De plus, le délégué sera appelé à remplir diverses tâches connexes en soutien à l'équipe ou aux équipes accompagnées. De ce fait, il pourra notamment :

- Effectuer des courses de dernières minutes (achat de glace, de pansements, d'eau...).
- Réserver auprès de divers fournisseurs (restaurant, activités externes, plateaux d'entraînement...).
- Soutenir le personnel technique pour encadrer le groupe.
- Toutes autres tâches jugées nécessaires au bon fonctionnement de la compétition ou de l'événement couvert par Soccer Estrie.

Veuillez noter que les délégués sont bénévoles, mais que les frais de transport, d'hébergement et de repas, le cas échéant, sont remboursés en vertu du tableau des frais de Soccer Estrie.